

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 27 juin 2024 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 27 juin 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 30 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°20240604

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L.711-1 et suivants, et R.719-64 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2017-61 du 23 janvier 2017 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble.

Débat d'orientation budgétaire 2025

Le conseil d'administration approuve les orientations stratégiques et budgétaires pour l'année 2025, détaillées en annexe ci-dessous.

*Nombre de présents : 20
Nombre de pouvoirs : 10
Total présents et représentés : 30
Nombre de votants : 30
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 30*

*Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 30*

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

E. Gheeraert.

Etienne GHEERAERT

Vice-président du Conseil d'administration
en charge de la stratégie, des RH et du
DD&RS
Vice-président du Conseil d'administration
en charge de la stratégie, des RH et du DD&RS
Institut polytechnique de Grenoble

Transmis au Rectorat le 28/06/24

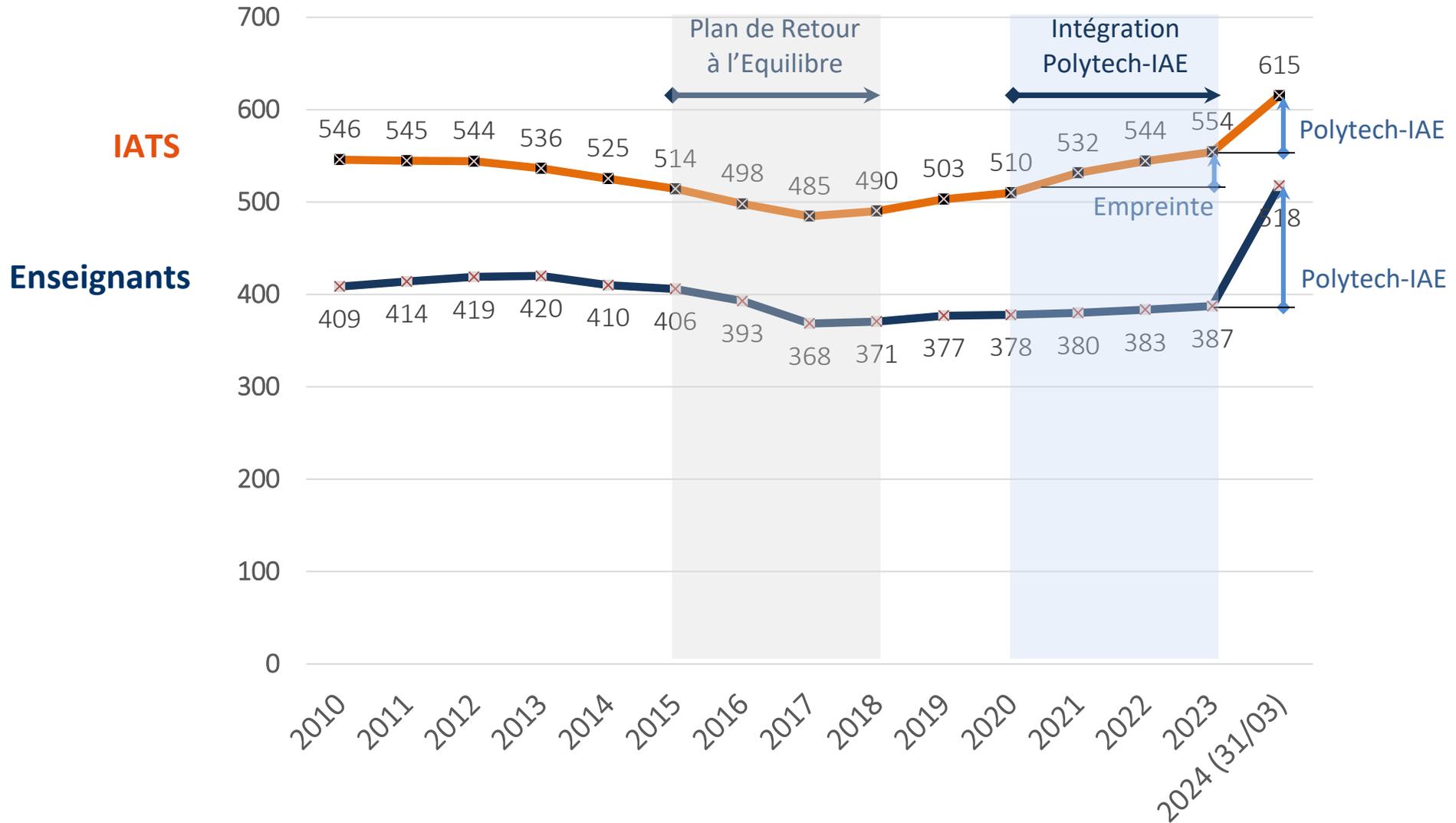
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

- **Une incertitude forte sur la politique nationale**
 - Finances publiques
 - Inflation & prix de l'énergie
 - Incertitudes sur les politiques des retraites, de la délivrance des visas, ...
- **Des réformes nationales dont on ignore les retombées**
 - Réduction du financement de l'apprentissage
 - Réforme du BUT, qui devrait se stabiliser pour nos recrutements
 - Mise en place des COMP (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance), conduit par l'UGA
- **Des crises socio-environnementales qui engagent notre responsabilité et nous poussent à agir**
- **L'Université Grenoble Alpes devenue un Grand Établissement au 01/01/2024**
 - Grenoble INP - UGA est l'une des 6 composantes académiques de l'UGA
 - Grenoble INP - UGA a une Personnalité Morale (tout comme Sciences Po Grenoble - UGA et ENSAG - UGA)

Contexte interne

- **La construction de l'Institut d'ingénierie et de management, qui inclut Grenoble IAE et Polytech Grenoble, en phase de finalisation**
 - Masse salariale transférée (pour 85% des personnels volontaires)
 - Bâtiments à transférer en 2025
- **Une nouvelle équipe, un nouvelle ambition: Que Grenoble INP - UGA soit un établissement**
 - De premier plan en Formation, Recherche et Innovation, à l'échelle nationale et internationale
 - Exemple en termes de Qualité de Vie et Conditions de Travail (pour ses personnels et ses usagers)
 - Avant-gardiste en réponse aux enjeux de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale
- **Un équilibre financier à retrouver suite à :**
 - Hausse des coûts de l'énergie
 - Augmentation des amortissements suite à investissement sur fonds propres
 - Augmentation conséquente de la masse salariale

Contexte interne : Personnels permanents



3 projets transformants:

- **Soutenabilité RH : adapter l'activité à la capacité de l'établissement**
- **Simplification administrative et modernisation du fonctionnement**
 - Optimisation des ressources
- **Faire évoluer l'offre de formation**
 - Augmentation des recettes de Formation tout au long de la vie
 - Optimisation et transformation des maquettes pédagogiques

Un projet prioritaire:

- **Faire de Grenoble INP – UGA un moteur de la transformation vers un monde régénératif**
 - Dans la continuité du projet de transformation écologique actuel

L'implémentation du projet

- **Le Dialogue de Performance 2024 (en cours d'évaluation)**
 - Mise en avant des projets, au sein du projet global porté par l'UGA
 - Identifier les besoins et ressources humaines actuelles
 - Evolution l'offre de formation
 - Analyser l'efficacité et l'efficience du fonctionnement administratif
 - Renforcer le pilotage financier et budgétaire
 - Structurer les systèmes d'informations
- **Le Contrat Objectifs, de Moyens et de Performance : COMP 2025-2027**
 - Discussion en cours avec l'UGA
 - Efficacité de nos services administratifs
 - Renforcer la capacité de piloter l'établissement
 - Développer les conditions de l'attractivité de l'UGA et ses établissements-composantes

Un contexte particulier

- **Situation financière préoccupante**

- Condition de Retour à l'Equilibre (CRE), suite à exercice 2023 négatif (-2,9 M€)
- BI 2024 à -3,3 M€, puis -4,8 M€ après budget rectificatif
- Feuille de route 2024-2027 présentant les conditions d'un retour à l'équilibre de nos finances à présenter au rectorat pour le 19 juillet 2024

- **Méthode de préparation du budget 2025:**

- Co-construction avec les composantes et services
- Trajectoire 2024-2028 en cours de discussion:
 - 2024 : déficit fort : 5M€
 - 2025 : réduction sensible du déficit : 2,5M€
 - 2026 : résultat presque à l'équilibre : déficit < 1M€
 - 2027 : résultat positif
 - 2028 : résultat positif confirmé

Orientations budgétaires en cours de co-construction. Les tendances qui se dégagent:

- **Posture générale :**
 - Maintien du potentiel d'enseignement et de recherche
 - Engagement marqué en matière de développement durable et de responsabilité sociétale
 - Privilégier les économies de dépenses effectives et réalistes plutôt que les hausses de recettes plus incertaines
- **Réalisation du projet, avec calendrier anticipé par le CRE:**
 - Optimisation du nombre de postes IATSS permanents
 - Simplification administrative et modernisation du fonctionnement
 - Réduction du volume d'heures enseignées
 - Evolution de l'offre de formation
 - Soutenabilité RH
- **Actions spécifiques pour le CRE:**
 - Diminuer autant que possible (et pertinent) les investissements en patrimoine et informatique